

L'adaptation de Rambouillet face au défi climatique

Une nouvelle fois, l'été que nous venons de traverser a été marqué par des épisodes de chaleur record. Ces phénomènes, qui ne sont plus exceptionnels, soulignent l'urgence d'adapter nos villes, Rambouillet comprise, aux conséquences du changement climatique.

Les collectivités locales sont en première ligne. Par leurs choix d'urbanisme et d'aménagement, elles ont le pouvoir et le devoir de transformer la ville pour la rendre plus résiliente face aux températures extrêmes.

Les solutions existent : désimperméabiliser les sols pour limiter les îlots de chaleur, redonner de la place à la végétation dans les rues et sur les places, préserver et développer des espaces verts de proximité, et réintroduire l'eau dans le paysage urbain. Ces actions, simples en apparence, sont parmi les plus efficaces pour rafraîchir durablement la ville et améliorer la qualité de vie de ses habitants.

Dans un contexte où chaque degré compte, chaque arbre planté et chaque espace vert préservé deviennent des alliés précieux. Repenser notre urbanisme, c'est aussi redonner toute sa place à la nature en ville. Rambouillet doit être au rendez-vous de ce défi.

Vos élus de **Générations Rambouillet** seront présents au **Forum des associations le samedi 13 septembre, pour venir à votre rencontre** ! En attendant, nous souhaitons une **excellente rentrée des classes** à tous les élèves, aux enseignants ainsi qu'à l'ensemble des personnels de la vie scolaire.

Le Groupe "GENERATIONS RAMBOUILLET"

- gilles.schmidt@rambouillet.fr
- helene.duplaix@rambouillet.fr



Gilles Schmidt



Hélène Duplaix

Déficit public : une contribution nécessaire des collectivités

La France traverse une crise budgétaire sans précédent et chacun doit assumer sa part. Les collectivités locales sont directement concernées et Rambouillet n'y échappera pas. Mais il n'est pas question d'imposer une hausse d'impôts aux Rambolitains tant que la ville maintiendra des dépenses excessives. La mairie doit d'abord réduire drastiquement ses charges de fonctionnement, surtout celles liées au personnel. Cela suppose d'étudier sérieusement toutes les mutualisations possibles avec la CART, de combattre l'absentéisme, de supprimer toute prime injustifiée et d'instaurer **une rémunération réellement fondée sur le mérite, l'engagement et l'efficacité de chacun**. Enfin, il faut revoir en profondeur le management pour mieux répartir la charge de travail et redonner sens à l'action publique.

michel.lhemery@rambouillet.fr



Michel Lhemery